

Mise en Bourse d'EDF Energies Nouvelles

L'éolien oui mais dans le service public...

Souvenez-vous, nous avons déjà évoqué la question du rôle et de la gouvernance d'EDF dans les énergies nouvelles renouvelables dans la lettre n° 47.

*La direction d'EDF a donc choisi de renégocier le pacte d'actionnaire qui la liait au sein d'EDF Energies Nouvelles **avec un homme d'affaire peu recommandable** en décidant de mettre cette filiale en bourse.*

Beaucoup d'argent gaspillé dans l'aventure :

Encore une fois, beaucoup d'argent a été gaspillé dans le « partenariat » d'EDF avec SIIF devenue EDF Energies Nouvelles : lors des différentes prises de participations, augmentations de capital, achat d'une filiale américaine (Enxco), puis pour délier en partie le pacte d'actionnaire (P. Mouratoglou conservera encore un poids financier non négligeable dans la nouvelle structure capitalistique) et prendre le contrôle de la filiale EDF Energies Nouvelles. Le coût pour EDF de la mise en bourse et de la sortie partielle du pacte d'actionnaire devrait représenter entre 260 et 300 millions d'euros à court terme, plus une « prime » à verser à P. Mouratoglou d'ici 2009.

D'autres alternatives à la mise en bourse :

Il est regrettable que la direction de l'entreprise n'ait étudié qu'un seul scénario permettant de délier le pacte d'actionnaires : la mise en bourse. L'intégration de l'activité Energies Renouvelables en France dans la branche Energies d'EDF aurait eu l'énorme avantage, outre de faire une économie substantielle sur le salaire des dirigeants (*), de bénéficier des compétences techniques et industrielles de cette branche et d'intégrer industriellement l'éolien aux autres moyens de production. Cet objectif est particulièrement d'actualité si on analyse le contexte de la panne européenne du 4 novembre dernier. Cette alternative d'intégration aurait peut-être été un peu plus coûteuse à court terme (coût de la dénonciation du pacte d'actionnaire initial), mais beaucoup plus pertinente à plus long terme.

La hausse des prix de l'électricité expliquée aux nuls :

La localisation des énergies nouvelles renouvelables dans une filiale d'EDF conduit à l'aberration suivante : l'intégralité de l'énergie produite en France par EDF Energies Nouvelles est rachetée par EDF maison mère au prix d'usure du tarif d'obligation d'achat et partiellement compensée par la CSPE, financée par les consommateurs ! C'est cette situation qui fait dire à la CGT : l'éolien oui, mais dans le cadre du service public !

La mise en bourse d'EDF Energies Nouvelles : une histoire de gros sous sur le dos des consommateurs :

La mise en bourse d'EDF Energies Nouvelles et son orientation quasi exclusive dans l'éolien n'a de sens (pour les actionnaires) que parce que l'éolien est considérablement subventionné, au delà de toute rationalité économique, et cela dans tous les pays dont la France. Ce qui fait dire aux dirigeants de cette filiale que l'éolien est un marché porteur « présentant d'attractives perspectives de croissance » !

Le développement annoncé de l'éolien est totalement déconnecté des besoins et de l'intérêt économique et industriel de cette filière. On n'est plus dans l'économie de marché, encore moins dans celle du service public, on est dans « l'économie de rentes indues », selon les propos mêmes de l'ancien Président de la CRE, J. Syrota.

Pour une utilisation maîtrisée de l'éolien :

Si les 17 000MW d'éolien prévus par la PPI à l'horizon 2015 en France avaient été en service le samedi 4 novembre 2006, le réseau européen aurait certainement été au tapis ! Le développement de l'éolien à ce niveau n'a pas de sens, surtout au sein d'un parc de production à 95% nucléaire et hydraulique. De plus un développement massif de l'éolien devra s'accompagner de la construction d'autres moyens de production à production garantie.

Or l'argent ne s'utilise pas deux fois : entre jouer en bourse et investir de façon rationnelle dans un parc de production intégré, il faut choisir !

(*) L'ancien directeur général délégué d'EDF Energies Nouvelles, mis en examen pour « abus de biens sociaux, escroquerie en bande organisée et financement d'une entreprise terroriste » dans le cadre de la filiale SCITE, a perçu 463 410 euros dont 167 693 euros d'indemnités de départ... Son remplaçant est plus prévoyant puisque son « golden parachute » (indemnité en cas de départ) se monte à 637 259 euros...

Deuxième commandement du capitalisme : Point tu ne te tireras sans l'oseille (Ou Les bonnes actions.....des hommes à Stock-options..)

Dans le cadre de sa campagne d'explication de « l'économie de marché » alias le capitalisme, notre consultant aborde le délicat sujet, ô combien controversé, de la juste rémunération des serviteurs du Capital. Comme ce sont eux qui, justement, la décident, nous pouvons finalement juger du haut niveau de pragmatisme du système. Selon l'expression populaire, on n'est jamais mieux servi que par soi-même. Et pour se servir, ils se servent. Les Anglais, précurseurs dans le domaine de la libéralisation, ont dénommé ces modernes nababs, les « fat cats » (chats gras). Nous avons déniché pour vous dans le grand groupe EDF des « little fat cats » (petits chats gras)....

Nous rappelons aux lecteurs que 1 Euro = 6,56 Francs français

La Société Internationale d'Investissements Financiers (SIIF), fut créée en 1990 par Pâris Mouratoglou. Les dirigeants d'EDF, toujours à l'affût des coups fumants, décident d'entrer dans le capital de cette société, injustement méconnue, à hauteur de 35 % en 2000 dans la perspective déclarée de grimper progressivement à hauteur de 50 % par l'intermédiaire de sa filiale EDEV, spécialisée dans le renouvelable, le développement durable et autres fariboles destinées à rendre un visage humain à EDF.

SIIF, devenue SIIF Energie, s'active dans l'éolien et grâce à l'activité intense de lobbying d'un de ses dirigeants, président du syndicat patronal des énergies renouvelables, voit s'ouvrir des perspectives fabuleuses de rentabilité, tant les obligations d'achat faites pour EDF sont exorbitantes. A faire tousser la CRE, c'est dire !. Pas EDF, dont les experts sont à l'époque sommés de ne pas la ramener.

SIIF Energie devient en 2004 EDF Energies Nouvelles (EDF EN), chiffre d'affaire consolidé aujourd'hui d'environ 336 millions d'Euros, pour 746 MW en contrôle direct, essentiellement de l'éolien. Cette société sera introduite en Bourse prochainement dans le cadre d'une augmentation de capital (c'est-à-dire que l'opération consiste non pas à vendre du capital mais à lever des fonds auprès des investisseurs.)

Dans le document de base fourni pour éclairer les investisseurs désireux d'investir dans le vent, les facteurs de risque sont fort bien décrits notamment ceux liés aux évolutions législatives, de taxations, ainsi que ceux liés aux caprices d'Eole. Enfin, il y a un gros risque, très gros risque même et nous préférons le citer *in extenso* car le lecteur pourrait croire que nous exagérons :

« Par ailleurs, le développement du groupe dépend également de sa capacité à retenir et motiver ses collaborateurs-clé ainsi qu'à attirer de nouveaux collaborateurs de valeur ; dans un contexte d'augmentation sensible des niveaux de salaire résultant de la croissance des secteurs d'activité sur lesquels il intervient, le groupe pourrait ne pas être en mesure d'y parvenir pour maintenir sa compétitivité et sa rentabilité ». (souligné par nous).

A quoi tient la rentabilité d'une entreprise ! Mais les salariés sont enfin éclairés : plus leurs patrons sont bien payés, plus les travailleurs sont compétitifs. A cette aune, l'augmentation des 10 premiers salaires d'EDF ces dernières années marquerait ainsi un bond formidable dans la compétitivité du groupe. Et donc pourquoi Altitude 7500 ?

Enfin, les quelques 400 salariés d'EDF EN se satisferont de la réjouissante perspective d'avoir des chefs de mieux en mieux payés. D'ailleurs, notons dès aujourd'hui que les deux directeurs généraux délégués ont touché respectivement 305 004 Euros (pourquoi 4 ?), et 273 611 Euros en 2005. C'est bien payé pour du vent réparti ici ou là, des Etats-Unis à la Bulgarie, en passant par les DOM, dont les charmes fiscaux depuis la loi Pons ont excité l'ingéniosité des **businessmen**. Les chefs de centrale de l'hexagone apprécieront le léger écart de salaires avec les directeurs de l'éolien du groupe. Le vent est d'évidence plus porteur que le nucléaire.

L'ancien directeur général délégué (le président du syndicat des énergies renouvelables évoqué précédemment), a perçu en 2005, 463 410 Euros dont 167 693 Euros d'indemnités de départ, une peccadille.

Son remplaçant est plus prévoyant : sa clause d'indemnisation en cas de départ (révocation ou non-renouvellement en 2009), se monte à 637 259 Euros (21 mois de rémunération). Dans le langage courant, cela s'appelle un « **golden parachute** » (parachute en or), et manifestement, malgré nos faibles lumières en matière de physiologie des grands fauves du business, nous pouvons affirmer qu'il n'y a pas que le parachute que notre quidam a de « **golden** », comme la suite le confirmera.

Le fondateur de la SIIF fera son beurre dans les échanges complexes d'actions avec EDEV. EDEV lui vend pour 4,6 millions d'Euros 125 014 actions soit 37,16 Euros l'action.....pour aussitôt lui racheter la même action à 88,17 Euros pour de ténébreuses affaires de parité que ne démêlerait même pas le Commissaire Maigret. Pour être exact les actions sont rachetées à 88,17 Euros pour une partie seulement (mais on ne sait pas la dimension de la partie !) l'autre partie sera rachetée selon le cours en Bourse. Cela peut donc être plus que 88,17 Euros, allez savoir ! Enfin, nous faisons confiance à M. Mouratoglou, actionnaire d'EDF EN à titre personnel (37 % du capital avant introduction en Bourse), et **via** sa société SIIF Luxembourg (ah ! le Luxembourg ! terre promise des gens entrepreneurs comme tout un chacun le sait), pour défendre ses intérêts avec discernement. Pour la partie adverse, notre jugement est plus réservé.

Par ailleurs, M. Mouratoglou a vendu des options d'achat aux trois directeurs généraux délégués (c'est-à-dire que ces derniers ont acheté le droit d'acheter). Ils ont acquis 860 000 actions environ pour un coût total (options plus achats), modique de 5,7 millions d'Euros environ soit un coût moyen de 6,61 Euros par action. Le lecteur attentif attendra impatiemment le cours d'introduction en Bourse pour apprécier la plus-value opérée par les cadres dirigeants de la filiale du groupe EDF, le chapitre précédent leur donnant un avant goût de la bascule !

Nous imaginons bien ce que ressentent nos lecteurs à la lecture de ces chiffres bien faramineux. Le sentiment diffus de l'injustice pourrait émerger : cependant, tout ce qui est dit précédemment est public et attend l'approbation des autorités de la Bourse. Il s'agit d'économie de marché ordinaire, ici à une dimension relativement modeste par rapport à d'autres affaires en cours.

Pour nous, les antédiluviens, le scandale réside surtout dans la provenance des capitaux engagés dans ces affaires marginales qui ne feront jamais une stratégie industrielle. Par ailleurs, que les agents de tout niveau s'échinent pour continuer, malgré tout, à faire fonctionner la boutique et qu'une partie, ne serait-elle qu'infinitésimale, du fruit de leur travail termine dans des comptes au Luxembourg ou dans le salaire mirobolant d'une vedette d'un réseau d'affaires qui n'apporte rien de décisif, voilà qui constitue également un grand scandale.

Certains philosophes à la mode ont écrit que le capitalisme n'était peut-être pas moral mais que là n'était pas la question. Admettons que la question n'est pas du domaine de ma Morale. De la Justice peut-être ?

Conseil d'Administration du 10 novembre 2006

A l'ordre du jour, Introduction en bourse d'EDF Énergies Nouvelles :

« En ces temps de crise énergétique et de changement climatique, EDF, premier électricien mondial, se doit de montrer l'exemple en adoptant un mix énergétique équilibré: à côté du nucléaire, les énergies renouvelables (EnR) doivent avoir toute leur place. Ce mix équilibré est en outre de nature à conforter l'option nucléaire d'EDF. Enfin, le marché des EnR, en plein essor, semble constituer un relais de croissance. Autant de raisons pour que votre administrateur salarié soutienne la stratégie EnR d'EDF. L'énergie hydraulique constitue la première d'entre elles, mais elle mériterait d'être davantage mise en valeur.

Au delà, l'énergie éolienne est au centre du développement EnR d'EDF. D'ici à 2010, 20 000 MW doivent être installés en France, Italie, Allemagne, Espagne et au Royaume-Uni. Présent dans 4 de ces pays, EDF envisage d'investir 3,3 milliards d'euros d'ici 2010, dont 1,3 en Angleterre et en Italie. En France, EDF souhaite rester leader avec 20 à 30 % d'un marché en forte croissance. Des développements sont envisagés dans des pays à forte rentabilité et aux risques limités, comme la Grèce, le Portugal et les États-Unis. La crédibilité du développement d'EDF dans les énergies renouvelables passe néanmoins par la diversité du développement EnR. Ainsi, l'ambition d'EDF dans la biomasse, marché complexe et à la rentabilité encore incertaine, reste limitée alors que cette activité, liée aux politiques énergétiques locales, est de nature à conforter l'ancrage local du Groupe EDF, et peut s'appuyer sur les compétences de TIRU et de DALKIA. (...)

EDF est entré en octobre 2000 au capital de SIIF Énergies, société de l'homme d'affaires Pâris Mouratoglou, à hauteur de 35%, pour en faire le support de son développement dans les EnR. En 2002, EDF est monté à 50% du capital de SIIF Énergies à l'occasion de l'acquisition d'EnXco aux USA. En 2004,

SIIF Énergies est devenue EDF Énergies Nouvelles. La gouvernance n'était pas favorable à EDF. En forte croissance depuis cinq ans et bénéficiant à plein de la croissance des EnR, EDF Énergies Nouvelles est donc une belle entreprise promise à un bel avenir. **Il ne faut cependant pas oublier que l'éolien, au cœur du business model d'EDF EN, dépend des obligations d'achats imposées par les pouvoirs publics et donc d'une pérennité du soutien politique à la filière qui n'est pas assurée. La mise en cause des éoliennes dans les déséquilibres du réseau THT allemand à l'origine de la panne du 4 novembre dernier doit inciter à la prudence...(...) »**

Commentaire de l'ADENL : le fameux *ancien directeur général délégué d'EDF Energies Nouvelles, mis en examen pour « abus de biens sociaux, escroquerie en bande organisée et financement d'une entreprise terroriste » dans le cadre de la filiale SCITE, [et qui] a perçu 463 410 euros dont 167 693 euros d'indemnités de départ ...* ne peut être qu'André ANTOLINI comme le montre cet extrait du rapport 2004 de EDF EN. Très intéressant aussi SIIF Luxembourg pour des mouvements discrets de capitaux.

Conseil d'Administration *Extrait du rapport
d'activité 2004 de EDF EN*

Président

Pâris Mouratoglou

Administrateurs

EDEV - EDF Développement Environnement

Représenté par **Robert Durdilly**

EDF

Représenté par **François Xavier Roussel**

SIIF Luxembourg

André Antolini

Carlos Pimenta

Jacques Regaldo*

Paul Rossines

Comité de direction

Président Directeur Général

Pâris Mouratoglou

Directeur Général Délégué

André Antolini



Directeur Général Délégué

Yvon André

Directeur Général Délégué

David Corchia

Directeur Financier

Patrick Fournot